

Monsieur le Directeur, tout d'abord nous tenons à vous souhaiter la bienvenue pour ce premier CSA se tenant sous votre présidence.

La tâche qui vous incombe est loin d'être facile, on peut même la qualifier de défi. Vous arrivez à la tête d'une institution qui ne va pas bien. La mise en place du CJPM a vu la mise en place d'une réorganisation brutale dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences délétères.

Mais au-delà de ce bouleversement, ce sont nos missions qui sont attaquées par des projets politiques qui veulent nier la spécificité de la justice des mineurs.

Nous attendons que vous soyez un fervent défenseur de notre institution et de ses missions pour les jeunes suivis mais aussi pour les professionnels qui concourent à leurs prises en charge.

Pour ce qui est du dialogue social à la PJJ, il s'est nettement dégradé ces dernières années. La crise RH de l'été 2024 devait donner lieu à des groupes de travail sur la question RH mais aussi sur l'allègement des normes de prise en charge en milieu ouvert. Ces séances n'ont été que des coquilles vides. Pire, elles ont été dévoyées pour envisager des solutions d'organisation visant à optimiser le travail.

Aujourd'hui le dialogue social à la PJJ ne respecte pas les demandes des organisations syndicales, les derniers CSA n'ont fait que dérouler des mesures que la direction voulait mettre en place quand les sujets plébiscités par les organisations syndicales étaient soit éludés soit reportés aux calendes grecques.

Depuis des années, la PJJ réfléchit sans être en mesure de répondre à des questions pourtant essentielles pour le terrain.

Nous voulons parler des états généraux du placement, de la consultation sur l'insertion qui n'ont pas apporté les réponses escomptées. Aujourd'hui ces deux missions sont toujours en difficulté et les nombreuses questions toujours en réflexion depuis des années, que ce soit sur le travail de nuit, le statut des professeurs techniques pour ne citer que deux exemples...

Et que dire de nos demandes ? la cartographie des unités d'insertion, le bilan des fonctions CT placement, CT insertion, la fiche de poste des nouveaux conseillers narco trafic et leurs incidences RH ?

Ce premier CSA s'illustre par des sujets qui sont loin d'être prégnants... Nous pouvons le comprendre au regard de votre arrivée récente. Pour autant, nous espérons vivement que les prochains permettront d'aborder des questions de fond et apporteront les réponses dont les professionnels ont besoin.

Il est essentiel que vous instauriez un dialogue social de qualité afin qu'il permette aux différentes organisations syndicales de revenir à la table de discussion dans un esprit respectueux et constructif.

Béatrice Briout/Secrétaire générale UNSa SPJJ